



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

LE 10 AVRIL 2018

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby, tenue le dix-huitième jour du mois d'avril de l'an deux mille dix-sept (2017-04-18), dans la salle des délibérations du conseil, au 360, rue Principale, à Saint-Alphonse de Granby, sous la présidence du maire.
Le directeur général/secrétaire-trésorier agit à titre de secrétaire.

PRÉSENCES :

Le maire, monsieur Marcel Gaudreau.
Mesdames les conseillères Nathalie Gauvin, Suzanne Choinière et messieurs les conseillers François Vadnais, Happi Keundjeu, Bertrand Dubé et Alexandre Picard.
Le directeur général/secrétaire-trésorier monsieur Réal Pitt.

CONSTATATION DU QUORUM

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Après avoir constaté qu'il y a **QUORUM**, il demande de l'enregistrer au procès-verbal.

2018-04-057

OUVERTURE DE LA SESSION

ATTENDU QUE le **QUORUM** a été constaté.
SUR PROPOSITION de Alexandre Picard
DUMENT APPUYÉ par Suzanne Choinière
IL EST RÉSOLU et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :
QUE la session ouvre à 19H30.

2018-04-058

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé a été remis au préalable à tous les membres du conseil et la secrétaire leur fait part des points qu'il y aurait lieu de compléter et/ou de rajouter.
SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé
DUMENT APPUYÉ par Suzanne Choinière
IL EST RÉSOLU et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :
QUE l'ordre du jour est adopté, en rajoutant les sujets de dernière heure et laissant toutefois ouvert le point intitulé « **SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE** » :

ORDRE DU JOUR

- | | PRÉSENCES | CONSTATION DU QUORUM |
|------|-----------|--|
| 1.0 | | OUVERTURE DE LA SESSION |
| 2.0 | | ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR |
| 3.0 | | ADOPTION; PROCÈS-VERBAL – MARS 2018 |
| 4.0 | | CORRESPONDANCE |
| 5.0 | | PÉRIODE DE QUESTIONS |
| | | FINANCE |
| 6.0 | | A- Dépôt états financiers et rapport du vérificateur et nomination du vérificateur pour 2018.
B- Résolution – Prise en charge du réseau routier. |
| 7.0 | | Rapport verbal – Directeur général/secrétaire-trésorier – Mars 2018. |
| | | ADMINISTRATION |
| 8.0 | | Autorisation des comptes à payer en avril 2018 et autres comptes payés affectant l'année 2018. |
| 9.0 | | Tous sujets relatifs - Vente ou achat de terrain. |
| 10.0 | | Tous sujets relatifs – Publicité, subvention, achat. |
| 11.0 | | Ventes de garage regroupées – Année 2018. |
| 12.0 | | Renouvellement des assurances de la municipalité. |
| 13.0 | | Tous sujets relatifs – Garage municipal. |
| 14.0 | | Tous sujets relatifs – Club 3 & 4 Roues de l'Estrie. |
| 15.0 | | Programme FAAR – Projet Asphaltage de la Piste cyclable :
1. Protocole d'entente avec la ville de Granby et mandat;
2. Résultat des soumissions. |



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

- 16.0 Tous sujets relatifs – Cours d'eau Saint-Alphonse / Répartition des coûts.
**AFFAIRES NOUVELLES OU SUJETS DE SESSIONS
ANTÉRIEURES REPORTÉS**
- 17.0 Rapports verbaux ou écrits de l'inspectrice municipale et environnement et
du directeur général/secrétaire-trésorier.
VOIRIE MUNICIPALE
- 18.0 Demande de prix / Fissures rue Denison – Programme RIRL.
- 19.0 Rang Choinière / Programme de réhabilitation du réseau routier local.
- 20.0 Tous sujets relatifs – Nouvelle borne sèche.
- 21.0 Tous sujets relatifs – Programme TECQ.
**HYGIÈNE DU MILIEU (environnement)
URBANISME**
- 22.0 Recommandation du CCU
LOISIRS
- 23.0 Petite caisse – Camps de jour.
- 24.0 Demande / Fond en Montérégie on bouge / Terrain de basketball.
**SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE
PÉRIODE DE QUESTIONS
CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SESSION**

2018-04-059

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 13 MARS 2018

Copie du procès-verbal de la session régulière tenue le 13 mars 2018 a été transmise
**SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé
DUMENT APPUYÉE par Nathalie Gauvin
IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :**
QUE le procès-verbal du 13 mars 2018 est **ADOPTÉ** tel que rédigé.

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil municipal consacre exceptionnellement une première période de temps
durant laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions.

2018-04-060

DÉPÔT AU CONSEIL DES ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AU 31 DÉCEMBRE 2017 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Document soumis: Conformément à la loi, le directeur général/secrétaire-trésorier, dépose
au conseil les ÉTATS FINANCIERS au 31 décembre 2017 ainsi que le rapport du
vérificateur. Copie du document a été remise à chacun des membres du conseil par Madame
Annick Bernier, vérificatrice comptable de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. qui en fait la
présentation au conseil;

ATTENDU QUE ce conseil est satisfait des explications fournies par la vérificatrice pour
l'année financière 2017;

ATTENDU QUE les états financiers représentent les opérations effectuées durant l'année
2017;

**SUR PROPOSITION de Alexandre Picard
DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière**

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité ce qui suit:

QUE les états financiers ont été déposés conformément à la Loi et qu'ils représentent
fidèlement les opérations autorisées et effectuées durant l'année 2017.

QUE le RAPPORT DU VÉRIFICATEUR a été déposé suite à la vérification comptable des
livres de la municipalité.

QUE ce conseil accepte les ÉTATS FINANCIERS 2017 tels que déposés.

QUE ce conseil autorise, le directeur général/secrétaire-trésorier, à signer les états
financiers, tel que soumis.



2018-04-061

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby

**RÉSOLUTION PAERRL POUR L'ANNÉE CIVILE 2017 / PROGRAMME
D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 18248.-\$ à la municipalité pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017;

ATTENDU QUE les compensations distribuées visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que des éléments des ponts situés sur ses routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby;

SUR PROPOSITION de Nathalie Gauvin

DUMENT APPUYÉE par Happi Keundjeu

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité ce qui suit:

QUE la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que des éléments des ponts situés sur ses routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

DÉPÔT AU CONSEIL :

Madame Annick Bernier de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. dépose une offre de service daté du 10 avril 2018 pour la vérification des états financiers se terminant au 31 décembre 2018. Une lettre de confirmation d'indépendance par rapport à la municipalité est remise, tel que demandé.

2018-04-062

NOMINATION DU VÉRIFICATEUR – EXERCICE FINANCIER 2018

Document soumis : Lettre du 10 avril 2018 de Monsieur Stéphane Lavigne, CPA, CA, Associé de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et Madame Annick Bernier, vérificatrice ;

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil nomme l'entreprise Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. pour la vérification de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018 pour la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby.

2018-04-063

**RAPPORT VERBAL DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE DIRECTEUR
GÉNÉRAL / SECRÉTAIRE-TRÉSORIER – MARS 2018**

Soumis au conseil : Rapport verbal du 10 avril 2018 par Réal Pitt, directeur général/ secrétaire-trésorier;

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil reconnaît avoir entendu le rapport verbal de Réal Pitt, directeur général / secrétaire-trésorier, du 10 avril 2018 sur les autorisations de dépenses et la situation financière de mars 2018.

QUE ce conseil approuve ledit rapport tel que dit.

2018-04-064

**APPROBATION DES COMPTES PAYABLES EN AVRIL 2018 & AUTRES
COMPTES PAYÉS AFFECTANT L'ANNÉE 2018**

Soumis au conseil : Comptes payables en avril 2018 et autres comptes payés affectant l'année 2018;

SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé

DUMENT APPUYÉE par Alexandre Picard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

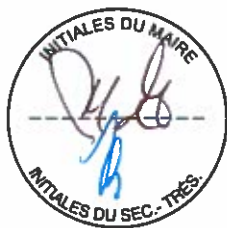
QUE les salaires payés aux employés durant le mois de mars 2018 sont ratifiés par le conseil.

QUE ce conseil approuve les comptes payables en avril 2018 et ce, tels que soumis et autorise le paiement.

QUE ce conseil approuve les autres comptes payés affectant l'année 2018.

VENTE ET ACHAT DE TERRAIN

Aucune suite.



2018-04-065

No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby**

**AUTORISATION DE PUBLICITÉ, SUBVENTION, ACHAT,
MANDAT/AVRIL 2018**

SUR PROPOSITION de François Vadnais

DUMENT APPUYÉE par Bertrand Dubé

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte les dépenses suivantes :

1. La Voix de l'Est ; Cahier spécial St-Alphonse ; Publicité 1 page ; 1890.-\$;
2. MTQ ; asphaltage emprises Dossier no.154-16-0360 ; 2500.-\$;
3. MTQ ; surlargeur accotements Dossier no.154-16-0361 ; 23000.-\$;
4. Centre de musique Victor Granby ; Achat ; système de son portatif ; 1149,74\$;
5. Canadian Tire ; achat micro-ondes/cuisine Mairie ; 172,45, taxes incluses ;
6. Priorité Stratégie ; plan de mesures d'urgence/simulation ; 1120.-\$, plus taxes ;
7. Les industries Eques du Canada Ltée ; Baseball / back stop ; 9330,22\$, taxes incluses ;
8. Achat : Jeux d'eau ; 3 parasols + base ; 600.-\$, approx.
9. Achats loisirs divers et aréna ; 4624,06, taxes incluses ;
10. Loisir et Sport Montérégie ; formation pour Josianne Grimard ; 85\$.

2018-04-066

**AUTORISATION DU CONSEIL – VENTES DE GARAGE REGROUPÉES /
ANNÉE 2018**

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par Nathalie Gauvin

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil autorise deux ventes de garage regroupées pour l'ensemble de la municipalité qui aura lieu dans le stationnement de la Mairie, aux dates suivantes :

1. le 26 mai 2018 de 7h30 à 17h00 ; reporté le 27 mai, en cas de pluie ;
2. le 11 août 2018 de 7h30 à 17h00 ; reporté le 12 août, en cas de pluie.

QUE ces ventes de garage sont ouvertes gratuitement à tous les propriétaires de la municipalité, avec preuve d'identité. Ces derniers fournissent leur matériel nécessaire : tables, chaises, etc.

QUE ces différentes activités soient annoncées dans un journal et qu'une annonce soit transmise à chaque propriété.

2018-04-067

**ASSURANCES GÉNÉRALES DE LA MUNICIPALITÉ DU 12 MAI 2018 AU
12 MAI 2019 ET ASSURANCE AUTOMOBILE DU 12 MAI 2018 AU 12 MAI
2019 AVEC LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ) &
ASSURANCE ACCIDENT CADRES ET DIRECTION**

Document soumis : Facturation du 31 mars 2018 de Groupe Ultima inc.;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby fait partie de la Mutuelle des Municipalités du Québec;

SUR PROPOSITION de François Vadnais

DUMENT APPUYÉE par Happi Keundjeu

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la municipalité accepte la proposition de la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) en lien avec le Groupe Ultima inc. datée du 31 mars 2018 concernant les assurances générales de la municipalité couvrant la période du 12 mai 2018 au 12 mai 2019 ainsi que les assurances automobile pour la période du 12 mai 2018 au 12 mai 2019, au coût approximatif de 53 379.-\$, taxes incluses et ce, avec la police Assurance Accidents Cadres et Direction et Assurance accident bénévoles.

QUE, dans ces conditions, ce conseil autorise le paiement nécessaire de la prime.

2018-04-068

**DÉCISION DU CONSEIL – LOCATION DU GARAGE MUNICIPAL DU 1^{ER}
JUILLET 2018 AU 30 JUIN 2019**

SUR PROPOSITION de Nathalie Gauvin

DUMENT APPUYÉE par Bertrand Dubé

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte l'avis d'augmentation de loyer de Construction Sylvain Fortier inc. pour le garage municipal du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 au montant mensuel de 647,54\$ pour un total de 7770.48-\$.



No de résolution
ou annotation

2018-04-069

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby

CLUB 3&4 ROUES DE L'ESTRIE

Aucun sujet traité.

**DÉCISION DU CONSEIL – ACCEPTATION / PROTOCOLE D'ENTENTE
AVEC LA VILLE DE GRANBY POUR LES TRAVAUX D'ASPHALTAGE
DE LA PISTE CYCLABLE « LA MONTÉRÉGIADÉ » & AUTORISATION
DE SIGNATURE**

ATTENDU QUE des travaux d'asphaltage doivent être faits par la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby sur la piste cyclable « La Montérégiade » et qu'il y a lieu qu'une Entente intervienne entre la ville de Granby et la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby afin d'établir les responsabilités de chacune concernant ces travaux de réfection de cette piste cyclable, se trouvant sur le territoire des deux parties, ayant une longueur de 5 220 mètres et situé à 70,3% sur le territoire de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby et à 29,7% sur celui de la ville de Granby ;

ATTENDU QUE la ville de Granby désire déléguer à Saint-Alphonse-de-Granby l'adjudication de l'option prévue à l'appel d'offres visant les travaux sur le territoire de la ville de Granby et ainsi désigner la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby comme maître d'œuvre pour la réalisation des dits travaux ;

ATTENDU QUE la ville de Granby et la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby sont habilitées à conclure une entente avec toute municipalité dans le but d'exécuter des travaux et de déléguer à telle municipalité la compétence pour la demande de soumissions et l'adjudication du contrat en son nom et ce, en vertu des articles 29.5 et suivants de la Loi sur les cités et villes et 14.3 et suivants du Code municipal du Québec ;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte et entérine le Protocole d'Entente entre la ville de Granby et la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby concernant des travaux d'asphaltage qui doivent être faits par la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby sur la piste cyclable « La Montérégiade » et ce, avec les modifications suivantes pour plus de précision :

1. À l'article 3, il est indiqué que le projet est estimé à « 410 880\$ plus taxes applicables ». Or, il aurait fallu inscrire la formulation suivante : « 390 884,81\$ plus taxes applicables ». En conséquence, il y a lieu de faire la concordance avec l'un des « ATTENDUS » qui reprend le même chiffre de 410 880\$.
2. À l'article 7, il est important d'apporter la précision suivante: « Chaque PARTIE assumera la portion des coûts touchant à la portion des travaux de la piste cyclable se trouvant sur son territoire respectif. Il est entendu que la contribution de 10 000\$ de la Ville de Farnham est acquise à la seule municipalité de SAINT-ALPHONSE pour réduire sa portion des coûts ». Cet ajout permet de confirmer l'entente intervenue entre MM. Bonin et Gaudreau en décembre 2017.

QUE ce conseil autorise la maire monsieur Marcel Gaudreau et le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Réal Pitt pour signer tout document donnant effet à la présente. En cas d'absence le maire-suppléant et l'adjointe du directeur général et secrétaire-trésorier sont également autorisés à signer.

2018-04-070

**DÉCISION DU CONSEIL – PISTE CYCLABLE LA MONTÉRÉGIADÉ –
CONTRAT À AVIZO EXPERTS-CONSEILS INC.**

ATTENDU que le conseil municipal a autorisé la demande d'appel d'offres sur invitation par la résolution 2018-03-049 pour les travaux de pavage de la piste cyclable La Montérégiade et le remplacement du ponceau No 17;

ATTENDU que trois propositions de services ont été déposées;

ATTENDU que le comité de sélection a évalué les propositions et fait son rapport en date du 9 avril 2018, celui-ci étant joint à la présente résolution;

SUR PROPOSITION de Nathalie Gauvin

DUMENT APPUYÉ par François Vadnais

IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil octroi le contrat de réalisation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour le pavage d'une partie de la piste cyclable la



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

Montérégiade et de remplacement du ponceau No 17 à la firme Avizo Experts-Conseils inc. pour un montant de 22 857,03 \$ taxes incluses, le tout suivant les recommandations du comité de sélection en date du 9 avril 2017.

2018-04-071

DÉCISION DU CONSEIL – AVIS À LA MRC DE LA HAUTE-YAMASKA / CHOIX DU MODE DE RÉPARTITION DU PAIEMENT DES TRAVAUX – COURS D'EAU SAINT-ALPHONSE

Rapport : Rapport du 02 mars 2018 de Mathieu Charest, coordonnateur aux cours d'eau, MRC de la Haute-Yamaska;

ATTENDU QUE la municipalité, se doit de choisir un mode de répartition des charges monétaires pour les travaux qui seront exécutés dans le cours d'eau St-Alphonse;

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉE par Bertrand Dubé

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil, compte tenu du rapport préliminaire effectué par de Mathieu Charest, coordonnateur aux cours d'eau, MRC de la Haute-Yamaska, concernant la répartition des coûts des travaux pour le cours d'eau St-Alphonse, désire que l'entièreté des coûts des travaux soient assumés par le bassin versant.

QUE ce conseil prends cette décision parce qu'il s'agit de propriétés agricoles; donc les propriétaires concernés peuvent recevoir un remboursement du MAPAQ.

RAPPORTS VERBAUX OU ÉCRITS :

INSPECTEUR MUNICIPAL ET EN ENVIRONNEMENT

L'inspecteur municipal dépose son rapport écrit sur les permis émis au cours du mois de mars 2018.

DIRECTEUR GÉNÉRAL / SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Le directeur général / secrétaire-trésorier soumet des informations sur certains dossiers aux membres du conseil municipal.

2018-04-072

DÉCISION DU CONSEIL – DEMANDE DE PRIX SUR INVITATION POUR SCELLEMENT DE FISSURES RUE DENISON DANS LE CADRE DU PROGRAMME RIRL

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil demande au directeur général/secrétaire-trésorier de demander des soumissions à au moins deux (2) entreprises pour l'obtention d'un prix pour le scellement des fissures sur la rue Denison entre la limite de la ville de Granby et l'intersection de la route 139, sur une longueur d'environ 540 mètres et ce, dans le cadre du Programme RIRL.

2018-04-073

DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY RELATIVE AU PROGRAMME DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – RANG CHOINIÈRE

Document joint : Formulaire de demande d'aide financière au volet RIRL – Réalisation des travaux;

ATTENDU que le conseil municipal a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU que le conseil municipal désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation des travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2 soit le Rang Choinière entre le Chemin de la Grande-Ligne et la Rivière Yamaska sur une longueur d'environ 3050 mètres;

ATTENDU que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur du plan d'intervention préparé par la firme WSP en janvier 2017 et pour lequel la MRC de la Haute-Yamaska a obtenu un avis favorable du MTMDET;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

ATTENDU que le MTMDET a octroyé une aide financière pour la préparation des plans et devis relativement à ces travaux et que le conseil a mandaté la firme *Les Consultants S.M. Inc.* par la résolution 2017-09-183;

**SUR PROPOSITION de Nathalie Gauvin
DUMENT APPUYÉ par François Vadnais**

IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement pour la réalisation des travaux de réfection du Rang Choinière entre le Chemin de la Grande-Ligne et la rivière Yamaska selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

QUE ce conseil autorise Monsieur Réal Pitt à signer la dite demande au nom de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby.

2018-04-074

DÉCISION DU CONSEIL – AUTORISATION DE LANCER L'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS ET LES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES EN VUE DE L'INSTALLATION D'UNE BORNE SÈCHE SUR LA RUE PRINCIPALE.

ATTENDU que la municipalité prévoit installer une borne sèche sur la rue Principale dont la prise d'eau sera dans la rivière Yamaska;

ATTENDU qu'il est requis d'obtenir une autorisation en vertu de l'article 128.7 de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et un certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la loi sur la qualité de l'environnement ;

ATTENDU qu'il est requis de faire réaliser les études environnementales ainsi que les plans et devis en vue de cette demande d'autorisation;

ATTENDU la Politique de gestion contractuelle adoptée par la municipalité en décembre 2010 et la loi en matière d'adjudication de contrats municipaux ;

**SUR PROPOSITION de Alexandre Picard
DUMENT APPUYÉ par Bertrand Dubé**

IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil autorise Monsieur Réal Pitt, directeur général et secrétaire-trésorier à lancer l'appel sur invitation auprès de deux firmes pour la réalisation des études environnementales ainsi que les plans et devis requis pour la demande d'autorisation au Ministère de l'environnement pour l'installation d'une borne sèche sur la rue Principale dont la prise d'eau sera dans la rivière Yamaska.

PROGRAMME TECQ

Aucun sujet traité.

2018-04-075

DÉCISION DU CONSEIL / RECOMMANDATION DU CCU - DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE : DOSSIER DE MADAME DIANE LÉVESQUE ET MONSIEUR NORMAND VIAU CONCERNANT UNE DISTANCE SÉPARATRICE RELATIVE AUX ODEURS QUI N'EST PAS CONFORME À LA RÉGLEMENTATION

ATTENDU QUE la Ferme Diane et Normand Viau SENC s'est adressée au CCU concernant une distance séparatrice relative aux odeurs en milieu agricole qui n'est pas conforme à la réglementation;

**SUR PROPOSITION de Alexandre Picard
DUMENT APPUYÉE par Nathalie Gauvin**

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil accepte et entérine la recommandation du CCU concernant la demande de dérogation mineure de madame Diane Lévesque et monsieur Normand Viau, situé au 153, chemin Viens, lot numéro 2 592 385, matricule 5624 68 0059.

QUE ce conseil accepte ladite demande concernant la distance séparatrice relative aux odeurs en milieu agricole, qui devrait être de 80,5 mètres entre le bâtiment d'élevage existant et la résidence du 155, chemin Viens basée sur les paramètres provenant du calcul de M. Samuel Leduc, ing., mais la distance réelle entre les deux bâtiments est de 54,0 mètres.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby

2018-04-076

No de résolution
ou annotation

**DÉCISION DU CONSEIL / RECOMMANDATION DU CCU - DEMANDE DE
DÉROGATION MINEURE : DOSSIER DE MADAME GINETTE
COUILLARD LOT 3 519 972 CONCERNANT LA LOCALISATION DU
GARAGE QUI N'EST PAS CONFORME À LA RÉGLEMENTATION**

ATTENDU QUE monsieur Ginette Couillard s'est adressée au CCU concernant la localisation du garage qui n'est pas conforme à la réglementation;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil accepte et entérine la recommandation du CCU concernant la demande de dérogation mineure de madame Ginette Couillard, située au 176, rue du Camping, lot numéro 3 519 972, matricule 6018 56 1739.

QUE ce conseil accepte ladite demande concernant la localisation existante du garage résidentiel en cour avant de la résidence alors que les bâtiments accessoires sont permis seulement dans les cours latérales et arrière, d'après un extrait du certificat de localisation préparé par M. Robert Desrochers, arpenteur-géomètre.

2018-04-077

**AUTORISATION DU CONSEIL / PETITE CAISSE POUR LE CAMP DE
JOUR – SAISON 2018**

Document soumis : Demande de Karine Laplante, coordonnatrice des loisirs;

SUR PROPOSITION de François Vadnais

DUMENT APPUYÉE par Alexandre Picard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil autorise la constitution de la petite caisse suivante :

- Terrain de Jeux – Camps de jour (saison estivale) ; 1200.-\$

2018-04-078

**DÉCISION DU CONSEIL – DEMANDE DE SUBVENTION DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY POUR LA
RÉALISATION D'UN TERRAIN DE BASKETBALL / FONDS « EN
MONTÉRÉGIE, ON BOUGE! » & AUTORISATION DE SIGNATURE**

SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé

DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil autorise Josianne Grimard, responsable des événements spéciaux, de préparer la dite demande et de signer tout document, s'il y a lieu, pour la mise en application de la présente résolution.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil municipal consacre une période de temps durant laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions.

2018-04-079

CLÔTURE DE LA SESSION

ATTENDU QUE tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités.

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la présente session est levée à 20H23.

Réal Pitt, d.g. et sec.-très.
Secrétaire de l'assemblée

Marcel Gaudreau, maire
Président de l'assemblée